

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN

Modification d'une convention existante de gestion partielle de rachat d'actions

COMPAGNIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN a convenu avec le Prestataire de Services d'Investissements de modifier, le 27 mars 2015, l'échéance ainsi que l'expression de l'engagement maximal d'achat (désormais exprimé en montant et non plus en nombre d'actions) du Contrat conclu en date du 9 janvier 2015 (ayant fait l'objet d'un communiqué de presse ce même jour). En conséquence, le Prestataire de Services d'Investissements vendra à COMPAGNIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN qui s'oblige à les acquérir, entre le 12 janvier 2015 et le 30 septembre 2015 (au lieu du 27 novembre 2015), une certaine quantité d'actions COMPAGNIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN, dans la limite d'un montant de 75'000'000 euros (soixante-quinze millions d'euros) (au lieu d'un nombre maximum d'un million d'actions), à un cours moyen déterminé de manière objective et indépendante par le marché pendant la durée du Contrat, moins une décote garantie, et ne pouvant en toute hypothèse excéder le prix maximum d'achat tel qu'arrêté par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 16 mai 2014 ou, si l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de 2015 vote une nouvelle résolution relative à une Programme de Rachat d'Actions, le nouveau prix maximum d'achat tel qu'arrêté par cette Assemblée.

Ces actions seront intégralement annulées.

Relations Investisseurs Valérie Magloire +33 (0) 1 78 76 45 37 +33 (0) 6 76 21 88 12 (mobile) valerie.magloire@fr.michelin.com Matthieu Dewavrin +33 (0) 4 73 32 18 02 +33 (0) 6 71 14 17 05 (mobile) matthieu.dewavrin@fr.michelin.com	Relations Presse Corinne Meutey +33 (0) 1 78 76 45 27 +33 (0) 6 08 00 13 85 (mobile) corinne.meutey@fr.michelin.com Actionnaires Individuels Jacques Engasser +33 (0) 4 73 98 59 08 jacques.engasser@fr.michelin.com
---	--